



Colloque international et pluridisciplinaire

**« Le patrimoine bâti et naturel au regard de la question du développement durable et du lien social : ressources, pratiques, représentations »**

Université de Rouen, 17 et 18 mars 2011

**Appel à communication**

Ce colloque s'inscrit dans le cadre d'un contrat de collaboration entre la Communauté d'Agglomération Seine-Eure et le laboratoire de sociologie du « Groupe de Recherche Innovations et Sociétés » de l'université de Rouen. Il clôturera un programme de recherche intitulé « Territoire et développement durable : patrimoine, paysage, lien social » inscrit à l'Agenda 21 et dont l'objectif principal est d'initier une réflexion sur les ressources locales pouvant participer à la formation du sentiment d'appartenance et d'identification au territoire par la valorisation du patrimoine bâti et paysager autour d'une dynamique de développement durable.

**Problématique**

Aujourd'hui, les chercheurs en sciences humaines mettent l'accent sur la flexibilité généralisée des hommes et des choses. Sans minorer l'importance de cette dimension dans les sociétés contemporaines, c'est l'interaction entre l'enracinement dans un lieu et les effets de la mobilité dans des contextes locaux qui nous intéresse.

Nous vivons dans un monde de plus en plus « globalisé » où l'interdépendance des phénomènes sociaux produit des réalités sociales dynamiques soumises à des variations constantes. L'importance des flux culturels, économiques, migratoires tendent, en effet, à dissoudre ou à rendre plus ténus les contours d'une société. Mais peut-on aller jusqu'à augurer la fin de la société comme entité autorégulée (J. Urry, 2005) laissant place à des formes sociales « liquifiées » ou « fluidifiées » (S. Bauman, 2005) ? Si la réponse n'est pas évidente, il n'en reste pas moins que la localité n'échappe pas aux dynamiques globales de transformation des sociétés à l'échelle planétaire. Dans cette perspective, l'intérêt du développement durable serait de mettre en lumière d'une part, l'importance des singularités locales dans les objectifs du développement, et d'autre part, la mise en réseaux des actions de développement à une échelle plus large en les inscrivant dans une temporalité longue.

Loin de considérer les cultures locales comme une forme de repli ou de résistance au changement, cette problématique les place en situation d'interaction dans laquelle la globalisation « réveille le local » (A. Bourdin, 2000) en réinterrogeant les effets de la proximité. La transformation des formes spatiales (architecture et paysage) en lieux du patrimoine supposent, en même temps que la production du lieu, une articulation entre le social et l'environnement naturel et bâti dans lequel se développent des modes

spécifiques d'existence grâce à une construction réflexive organisée en fonction des risques et des options contingentes (A. Giddens, 1994). Si l'identification des espaces (localisation, qualification, délimitation) est étroitement liée aux caractéristiques sociales et culturelles de ses habitants, cette rencontre du social et du spatial prend des formes singulières et reflète la pluralité des façons d'être et de vivre sur un même territoire. La question est de savoir dans quelle mesure les politiques locales (aménagement, requalification, équipements, valorisation, environnement...) participent à un développement ancré dans les spécificités territoriales et quelle est la place des ressources locales (humaines et matérielles) dans ce dispositif ? Comment inscrire la durabilité dans les pratiques et faire en sorte que les habitants s'emparent de cet outil sur le long terme ?

La recomposition perpétuelle des formes sociales et spatiales mettent à mal l'idée selon laquelle le territoire serait le résultat exclusif d'un processus d'urbanisation (F. Choay, 1980) même si l'urbanisme s'inscrit indéniablement dans un projet global de société. Cela est d'autant plus vrai que la vie sociale laisse remonter à la surface ce que le projet urbain en a exclu. C'est pourquoi en matière d'aménagement, le « désordre » peut être considéré comme une ressource (R. Sennett, 2000) et son bon usage permettrait d'écarter certaines parties aveugles de l'action urbaine. La culture locale et son corollaire le sentiment d'appartenance n'ont de sens que lorsque les liens de proximité sont significatifs et que les individus ont véritablement une existence sociale. Si nous admettons que la territorialité est un rapport entre les hommes avant d'être un attachement à un lieu, les limites physiques du territoire tirent leur valeur de ce recouvrement entre un espace et une appartenance par lequel l'intérieur et l'extérieur restent distincts (M. Roncayolo, 1999).

Ce constat, nous amène à envisager les actions de développement local dans une démarche interactive mettant à contribution les populations du territoire considéré. Le projet territorial devient, à ce titre, un instrument d'affirmation et/ou de restauration d'un système de valeurs lié à une identité locale « partagée ». Or, les moyens engagés dans des actions de désenclavement de certaines catégories sociales, ne suffisent pas à enrayer ou du moins à réduire les fragmentations qui, en perdurant, confirment non seulement le morcellement du système de référence mais aussi le risque permanent de cloisonnement des différences et paradoxalement, une marginalisation progressive des valeurs locales. Le changement d'échelle peut-il à lui seul, changer les politiques (E. Négrier, 2005) et permet-il d'identifier le lien que les acteurs de la politique publique entretiennent avec le territoire ?

C'est dans cette perspective que nous avons choisi d'interroger le développement durable local au travers du patrimoine bâti et naturel. Par cette entrée spécifique, nous soulevons la question de la place des cultures et des sociétés locales dans la définition de nouvelles valeurs capables d'animer la durabilité des territoires. Plus précisément, quelle place occupe le patrimoine (sous toutes ses formes) dans les problématiques d'environnement et de développement durable ? Toutes ces notions sont polysémiques et soulèvent de nombreuses questions sur le plan théorique et empirique. Mais c'est là où réside l'intérêt du débat entre chercheurs et praticiens.

L'objectif du colloque est d'interroger le développement durable à partir des formes sociales concrètes dans lesquelles s'exercent les enjeux multiples (sociaux, culturels, politiques, économiques) de la diversité territoriale. Nous avons dégagé trois dimensions du rapport au territoire qui, à notre avis, constituent des composantes majeures du développement durable : le vécu quotidien, les espaces du sensible, les temporalités. Ces trois dimensions contribuent à rendre le développement durable plus proche des populations et à répondre à un des défis majeurs des acteurs locaux, à savoir l'adaptation des actions aux attentes diversifiées des populations d'un territoire.

Ce colloque offre l'opportunité d'une rencontre entre universitaires et acteurs du territoire autour de la thématique du patrimoine et son inscription dans le processus du développement durable. Il s'agit de croiser des compétences sur des questions telles que la place et le rôle du paysage dans la valorisation des lieux, le patrimoine et l'identité des territoires, l'insertion sociale par le patrimoine, l'importance du social dans le rapport à l'environnement et autres questions sur le vaste champ du développement durable.

Plusieurs thèmes peuvent être abordés dans une approche transversale :

- 1- Patrimoine naturel et bâti comme ressource du développement durable des territoires : explorer le patrimoine comme un moyen non négligeable permettant d'inscrire le développement dans la longue durée.
- 2- Patrimoine et développement durable dans la construction de l'identité territoriale : étudier les processus à l'œuvre dans la formation des identités collectives en rapport avec le patrimoine et l'histoire locale.
- 3- Politiques publiques et mise en tourisme des territoires : interroger les processus de patrimonialisation et leurs effets sur le développement durable.
- 4- Types de relations sociales en rapport avec la valorisation du patrimoine et les processus de mise en œuvre du développement durable : sociabilités, conflits, concurrences...

Nous attendons des propositions de communication de la part de chercheurs de différentes disciplines des Sciences Humaines et Sociales (sociologie, géographie, anthropologie, histoire, science politique, architecture et urbanisme...), mais aussi de la part des acteurs de l'action publique. Nous accorderons une attention particulière aux communications traitant d'étude de cas sur la place du patrimoine dans le développement durable.

### **Calendrier et modalités de soumission**

Les propositions de communication d'une page ainsi qu'un court CV scientifique de l'auteur ou des auteurs doivent être envoyées par courrier électronique avant le 30 septembre 2010 à l'adresse suivante : [nassima.dris@univ-rouen.fr](mailto:nassima.dris@univ-rouen.fr)

Les textes des propositions retenues devront nous parvenir avant le 15 décembre 2011. Les textes comporteront 40 000 signes maximum (texte, notes, annexes et bibliographie). Une publication des actes est prévue en 2011.

### **Comité scientifique**

François Aballéa, Professeur de sociologie, université de Rouen  
Ghislaine Baudet, Vice-présidente de la CASE en charge de l'urbanisme  
Fouad Bouguetta, Professeur en sciences de la communication, université d'Annaba (Algérie)  
Alain Bourdin, Professeur de sociologie et urbanisme, Institut Français d'Urbanisme, Paris 8  
Jérôme Bourlet de la Vallée, Conseiller régional de Haute Normandie et Président du SCOT  
Danièle Carricaburu, Professeur de sociologie, université de Rouen  
Jérôme Chaïb, Directeur de l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie (AREHN), Rouen  
Patrick Dieudonné, Directeur de l'Institut Géoarchitecture, université de Brest  
Nassima Dris, MCF de sociologie et urbaniste, université de Rouen  
Maria Gravari-Barbas, Professeur de géographie et architecte, directrice de l'IREST, Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
Véronique Jullien-Mitsieno, Vice-présidente de la CASE en charge de l'Agenda 21  
Lucie K. Morisset, Professeur d'histoire de l'architecture et patrimoine urbain, université du Québec à Montréal (Canada)  
Gérald Orange, Professeur en sciences de gestion, université de Rouen  
Nora Semmoud, Professeur de géographie et architecte, université de Tours

### **Comité d'organisation**

Rebecca Armstrong  
Nassima Dris  
François Féliu  
Marie Stojimirovic

L'organisation matérielle du colloque est assurée par le laboratoire du Groupe de Recherche Innovations et Sociétés (EA 3232) : [gris@univ-rouen.fr](mailto:gris@univ-rouen.fr)

Lieu du colloque : **Maison de l'Université - Université de Rouen**

Contact : Nassima DRIS [nassima.dris@univ-rouen.fr](mailto:nassima.dris@univ-rouen.fr)